



***le lien de  
vallery***

LETTRE D'INFORMATION  
MAI 2026

## Agenda

### ▶ 27 Mai

*Ville à joie*, place de la salle des fêtes

### ▶ 6 Juin

Sensibilisation aux **geste de 1ers secours** par le comité des fêtes avec FT Formation, salle des fêtes

### ▶ 10 au 14 Juin

Festival *Par les jardins* avec le collectif 100 degrés, aux jardins Renaissance

### ▶ 27 Juin

*Fête de la Saint-Jean*, place de la salle des fêtes

### ▶ 15 août 2026

*Randonnée* de l'amicale des sapeurs-pompiers de Vallery

### ▶ 26 au 30 août 2026

Festival *Comme ça vous chante*, salle des fêtes

2026-2033, un nouveau mandat commence et si normalement il devait s'arrêter en 2032 il est probable qu'il sera prolongé jusqu'en 2033 pour cause d'élections présidentielles en 2027 et 2032 qui empêcheront la tenue d'élections municipales dans le même temps.

Nous voici donc à l'aube de sept années à forts enjeux pour le futur de Vallery avec une équipe municipale renouvelée qui devra réfléchir et construire notre futur commun.

Un futur sur fond de tensions dans le monde et de période électorale à venir du pays mais qui ne nous empêchera pas de mettre en œuvre ce projet global que nous vous avons proposé au moment des élections.

Notre village devrait se trouver transformé après ces sept années. Il devra être plus sécurisé, plus beau, plus solidaire et plus attractif.

C'est un gros travail qui nous attend. Il commencera avec une longue période d'étude et de préparation qui sera suivie des demandes de subventions et permettront enfin après réalisation des travaux de profiter tous ensemble de notre « nouveau Vallery »

*Le Maire,  
Jean-François Chabolle*



## **DES ÉLECTIONS MUNICIPALES QUI ONT BIEN CHANGÉ !**

Les règles avaient évolué pour ces élections municipales du 15 mars et elles appellent deux remarques fondamentales.

La première est que le scrutin de liste a été appliqué contrairement à la situation antérieure pour les communes de moins de 1000 habitants.

La seconde est qu'il a fallu construire des listes paritaires avec autant d'hommes que de femmes.

Le résultat me paraît plus que mitigé. S'il est une très bonne chose que la parité soit appliquée il devient alors très difficile de trouver une quinzaine de conseillers municipaux pour constituer une autre liste dans un village comme le nôtre de 565 habitants.

Le dépouillement, puisqu'il n'est resté qu'une seule liste en présence, a démontré qu'une centaine de votants manquait par rapport aux scrutins municipaux précédents...

Ceux qui souhaitaient voter pour la liste en présence, assurés de son succès, ne sont pas tous venus faire leur devoir et ceux qui auraient souhaité s'opposer ou soutenir une liste avec un projet différent n'ont pas pu s'exprimer et ne sont donc pas venus voter.

En échangeant avec mes collègues maires d'autres petites communes nous avons fait le même constat ; le fonctionnement de la démocratie en l'espèce s'est révélé un peu bancal. Certains concitoyens sont mécontents de n'avoir pu exprimer d'autres choix comme cela était auparavant possible et les maires que nous sommes avons moins de moyens de ressentir et d'analyser les opinions de chacun au travers de leurs suffrages.

Il reste l'avancée importante de la parité rendue obligatoire et je dirai qu'il était temps !

Pour le reste, une seule liste aura au moins l'avantage de préserver la cohésion du Conseil Municipal construit autour d'un projet globalement approuvé par tous. Quoiqu'il en soit le Conseil Municipal une fois élu a, lors de sa première réunion, élu le maire que je suis à l'unanimité ainsi que la première adjointe **Annie Ambermont** également à l'unanimité.

Trois conseillers ont été chargés d'une délégation: **Bruno Grégoire** pour les travaux de voiries et de bâtiments, **Joëlle Debraine** pour les affaires sociales, la santé et les questions animales, **Nadia Chassagnard** pour le patrimoine, la culture et le tourisme. A noter que Joëlle Debraine vient d'être élue présidente de la fourrière du Sénonais.

*Jean-François Chabolle*

# BUDGET 2026 : DES FINANCES SAINES, DES DÉFIS À RELEVER



Cette année encore, le conseil municipal a voté un budget équilibré. **Les finances de Vallery sont saines** : une dette très faible et des dépenses par habitant inférieures à la moyenne nationale. Voici, en toute transparence, comment se répartit ce budget.

Notre section de fonctionnement repose à 58 % sur les impositions directes (taxe foncière) et à 16 % sur les dotations de l'État. Côté dépenses, 43 % sont consacrées aux charges de gestion courante (école, transports scolaires...), 30 % aux charges générales et 19 % au personnel communal. En investissement, 76 % des crédits financent des travaux concrets - et la quasi-totalité est couverte par nos propres excédents, sans recours à l'emprunt.

## Un contexte national préoccupant :

La loi de finances 2026 gèle la DGF à 27,4 Mds€ et impose près de 5 Mds€ de coupes supplémentaires aux collectivités. Pour Vallery, les dotations représentent **96 100 €** de recettes - une ressource fragile que l'État peut réduire à tout moment.

Face à cette réalité, le conseil municipal a choisi l'anticipation plutôt que l'immobilisme. Une hausse des impôts locaux a été proposée et adoptée à l'unanimité lors de la séance de vote du budget. Cet effort collectif, décidé alors que nos finances sont encore solides, vise à renforcer nos ressources propres - celles qui ne dépendent pas des arbitrages de Bercy - pour maintenir le même niveau de services à la population dans les années à venir.

Chaque centime supplémentaire collecté reste à Vallery, au service de vos routes, de vos équipements et de votre cadre de vie.

**Alexis NICOLINI**

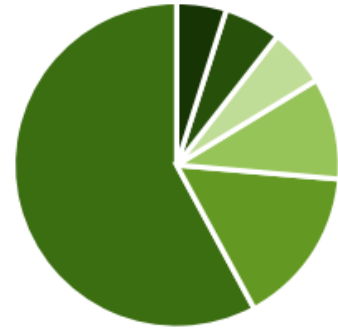


**Dépenses de fonctionnement**  
610 000 €



- Gestion courante (43%)
- Ch. générales (30%)
- Personnel (19%)
- Atténuations (8%)
- Ch. financières (1%)
- Autres (0%)

**Recettes de fonctionnement**  
610 000 €



- Impositions directes (58%)
- Dotations État (16%)
- Résultat reporté (10%)
- Impôts & taxes (6%)
- Autres produits (6%)
- Prod. services (5%)

**Dépenses d'investissement**  
105 000 €



- Immob. corporelles (38%)
- Emprunts (14%)
- Immob. en cours (38%)
- Immob. incorporelles (10%)

**Recettes d'investissement**  
105 000 €



- Solde reporté (87%)
- Dotations fonds (13%)



Comme nous l'avions annoncé dans les documents électoraux nous allons préparer un important projet de sécurisation des biens et des personnes, accompagné d'un programme d'enfouissement des lignes et d'embellissement du village.

Ce projet global va demander de longs mois, voire plus d'une année de préparation et de demandes de subventions.

Il n'en reste pas moins que des travaux doivent être exécutés pour terminer la salle des fêtes dont les peintures intérieures vont permettre l'achèvement de sa réhabilitation.

L'ensemble des peintures des volets et fenêtres de la façade ouest de la mairie est également prévu cette année.

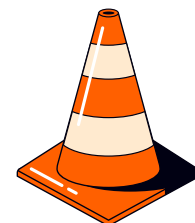
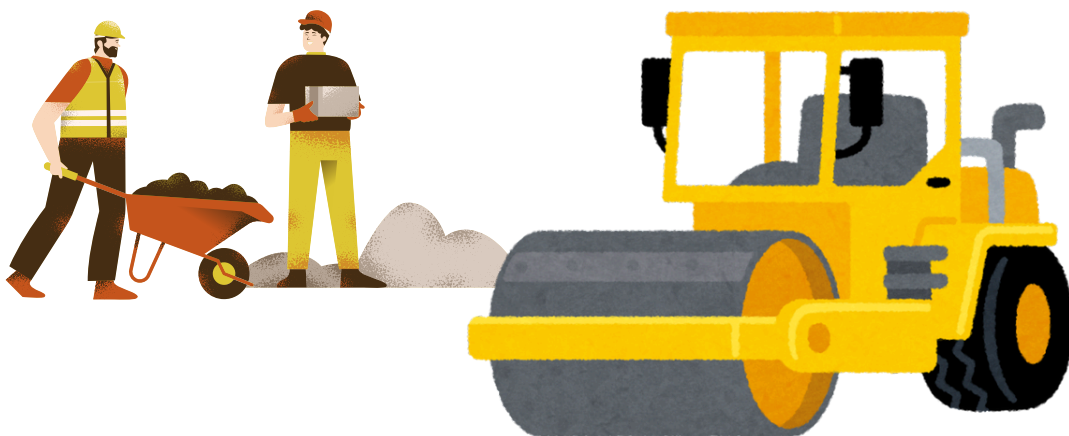
Il est urgent de réaliser des rampes pour l'escalier de l'église ainsi que pour l'entrée du vieux cimetière.

De même il faut changer les deux fenêtres de la sacristie, réparer la petite porte de l'église, en assurer la ventilation pour éviter les remontées d'humidité et repeindre l'ensemble de ces huisseries.

L'accès et le parking de la mairie ainsi que des réfections de voiries communales sont également programmés.

La commission « bâtiments et voirie » s'est réunie longuement pour examiner l'ensemble de ces projets et a également **réfléchi** sur d'autres sujets que nous aurons à traiter au fil du mandat et des demandes de devis sont d'ores et déjà en cours.

*Jean-François Chabolle*



## LES MURS DE PARPAING, LÈPRE DES VILLAGES



Si la commune souhaite travailler et se donner les moyens de structurer et d'embellir toujours plus son périmètre il semble logique que les propriétaires soient également conscients de leurs obligations de bâtisseurs. Nombre d'entre eux semblent oublier qu'il est absolument obligatoire d'enduire leurs murs d'enceinte dans les teintes recommandées comme le précise le PLUI (Plan local d'Urbanisme Intercommunal).

Tout un chacun peut bien entendu comprendre que pour des questions de moyens financiers il faille « laisser un peu de temps au temps » mais cette situation dure pour certains depuis trop longtemps et il faudra que chacun finisse par se mettre en conformité avec notre règlement de PLUI. Il y va d'un intérêt partagé. Notre village est déjà l'un des plus attractif de notre Communauté de communes. Les ventes de maisons s'y font plus rapidement qu'ailleurs comme le prouvent les statistiques sur le sujet. Ce n'est pas un hasard ! Aussi est-il indispensable que collectivité et propriétaires partagent l'effort pour faire de Vallery le plus beau de nos villages. Conséquence intéressante, la valeur des maisons devrait s'en trouver significativement augmentée...



*Jean-François Chabolle*

## **LES TRIBULATIONS D'UN CLOCHER VOYAGEUR**

Le 10 mars dernier, les habitants de Blennes, ainsi que de nombreux curieux, ont eu la chance d'assister à un spectacle étonnant : l'ascension du clocher de l'église Saint-Victor, qui après plusieurs mois d'une restauration menée par les artisans des Ateliers Perrault, charpentiers et menuisiers d'art spécialistes des ouvrages patrimoniaux, a retrouvé sa juste place au sommet de l'édifice.

Ce petit voyage est l'occasion idéale d'en évoquer un autre, plus ancien, et qui illustre le lien singulier qui unit nos deux villages voisins.

En effet, le clocher que l'on voit aujourd'hui à Blennes n'est pas né là. Il provient directement de Vallery, d'où il a été transféré en 1865. Ce déplacement, assez rare pour être souligné, est sans doute le signe le plus frappant de la transformation radicale qu'a subi notre église Saint-Thomas de Cantorbéry au cours du XIXe siècle.

Depuis l'époque de sa construction, au début du 17e, celle-ci a en effet considérablement changé d'apparence. Elle présentait à l'origine une façade plus simple, presque entièrement dénuée d'ornements et surmontée de notre fameux clocher voyageur, de type comtois et coiffé d'un dôme à l'impériale.



Mais la Révolution de 1789 apporte son lot de destructions et l'église nécessite, au sortir du 18e siècle, d'être restaurée. Une grande campagne de travaux débute donc en 1852, financée notamment par le duc d'Aumale, filleul du dernier prince de Condé. Menée dans le cadre des grandes restaurations patrimoniales de l'époque, avec l'intervention de figures majeures comme Eugène Viollet-le-Duc et Louis Lefort, inspecteur des édifices diocésains de Sens, elle aboutira à un profond remaniement architectural.

C'est dans ce contexte qu'un nouveau clocher, bien différent du précédent, est élevé à Vallery en 1865. L'original, fragilisé par le remplacement des cloches par des modèles plus lourds, menaçait en effet de s'effondrer et ne pouvait être conservé.

Il est donc vendu à la paroisse de Blennes la même année et installé sur l'église Saint-Victor, où il commence une nouvelle vie.

S'il fait depuis partie intégrante du paysage blennois, ses racines valleriaises ne sont pas oubliées.

À travers l'aventure de ce petit morceau de patrimoine qui a non seulement traversé les frontières d'un village, mais aussi celles d'un département et d'une région (!), c'est l'histoire d'un lien toujours vivant qui s'écrit, fait de mémoire, de culture et d'échange.

Comme quoi un clocher peut être aussi, parfois, un pont entre deux rives.

**Nadia CHASSAGNARD**



# Club des Aînés

Vallery

Un moment  
convivial  
pour se  
retrouver !



**UN JEUDI  
SUR DEUX**

Rendez-vous  
régulier pour  
partager de  
bons moments.

Rendez-vous  
à la mairie.



**ENTRE  
15H ET 17H**

Autour d'un  
goûter convivial.



**ACTIVITÉS  
ET JEUX DE  
SOCIÉTÉ**

Pour s'amuser,  
échanger et  
stimuler sa  
mémoire.



**TOUS  
CONVIÉS !**

Tous les aînés  
de Vallery  
sont les  
bienvenus.



**PREMIÈRE RÉUNION  
JEUDI 28 MAI 2026**



*Venez nombreux partager un moment chaleureux  
de convivialité et de bonne humeur !*



## **VIDE GRENIER DU 8 MAI**

La dernière édition du vide-greniers organisé par l'amicale des sapeurs pompiers a rencontré un très beau succès. Sous un soleil généreux, près de 150 exposants avaient pris place devant notre salle des fêtes et jusqu'au parking de la mairie, représentant plus de 800 mètres linéaires de stands.

Tout au long de la journée, de nombreux chineurs et visiteurs sont venus parcourir les allées à la recherche de bonnes affaires, d'objets insolites ou de trésors oubliés. L'ambiance conviviale a largement contribué à la réussite de cette édition, qui confirme une nouvelle fois l'engouement du public pour ce rendez-vous devenu incontournable.

Les bénévoles de l'amicale des pompiers, ont accueilli chaleureusement les visiteurs à leurs stands buvette et restauration. Grâce à leur investissement et à une météo idéale, cette journée du 8 mai restera comme une belle réussite.

Le rendez vous pour le **8 mai 2027** est déjà fixé.

*Florian Texier président de l'amicale des sapeurs pompiers de Vallery*



FESTIVAL DE THÉÂTRE EN PLEIN AIR

# PAR LES JARDINS

DU 10  
AU 14 JUIN  
2026

JARDINS  
DE VALLERY  
89150 - YONNE

CYRANO  
-  
VINGT MILLE LIEUES  
SOUS LES MERS  
-  
MOLIÈRE,  
LE RÊVE DU GARDIEN DE BUT  
-  
LA VRAIE HISTOIRE  
DES TROIS PETITS COCHONS  
JEUNE PUBLIC

CONCERTS | BUVETTE & RESTAURATION



# PROGRAMMATION

## MERCREDI 10 JUIN

20H30 : Cyrano

## JEUDI 11 JUIN

19H00 : Molière, le rêve du gardien de but

20H30 : Vingt mille lieues sous les mers

## VENREDI 12 JUIN

19H00 : Molière, le rêve du gardien de but

20H30 : Cyrano

## SAMEDI 13 JUIN

13H00 : La vraie histoire des trois petits cochons

15H00 : Molière, le rêve du gardien de but

17H00 : Vingt mille lieues sous les mers

19H00 : CONCERT GRATUIT

## DIMANCHE 14 JUIN

11H30 : La vraie histoire des trois petits cochons

14H00 : Molière, le rêve du gardien de but

16H00 : Vingt mille lieues sous les mers

18H00 : Cyrano

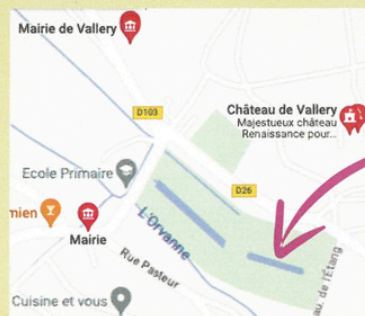
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



# BILLETS

[www.parlesjardins.fr](http://www.parlesjardins.fr)

# INFOS PRATIQUES



Le festival ouvre ses portes 1h avant le premier spectacle aux Jardins.

Sandwichs, frites, salades, spécialités arméniennes, glaces, bières, softs et vins locaux à petits prix.

**TARIF :**  
**5€ PAR SPECTACLE**  
GRATUIT - 5 ans

## CONCERT GRATUIT

**SAMEDI 13 JUIN À PARTIR DE 19H**  
Concert des élèves de L'Ecole de Musique de Danse et d'Art Dramatique du Gâtinais en Bourgogne

Festival Par Les Jardins @festival\_par\_les\_jardins

[www.parlesjardins.fr](http://www.parlesjardins.fr)

Le Collectif 100 degrés, organisateur du festival Par les Jardins, remercie chaleureusement la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne, le département de l'Yonne, la commune de Vallery, l'association des Amis des Jardins, la Région Bourgogne-Franche-Comté, la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, l'association des Rencontres Culturelles du Gâtinais en Bourgogne, L'Ecole de Musique de Danse et d'Art Dramatique du Gâtinais en Bourgogne, Pascal Voyos, Les Chantiers du Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne, Jean-François Chabolle, Léon Chassagnard, Nadia El Abany et toutes celles et ceux qui contribuent à la bonne tenue de son festival.

# FESTIVAL Comme Ça Vous

# Chante

# Chante



**DU 26  
AU 30  
AOÛT  
2026**

**12ème édition  
à Blennes (77) & Vallery (89)**



**MERCREDI 26 :** 17h-19h : Rendez-vous de la **MYLOTHÈQUE** à Blennes  
Séance d'écoute animée par Jean-Christophe  
Kotsiras, ouverte à tous les curieux

## JEUDI 27 :

17h à Blennes (Chapiteau) : **AÉROPHONE** (jazz, compositions  
personnelles)

Yoann Loustalot, trompette - Blaise Chevallier,  
contrebasse - Fred Pasqua, batterie

21h à Vallery (Salle des fêtes) : **QUINTETTE MYLOS**  
(Schubert)

Hadrien Delmotte, violon - Alix Gauthier, alto - Yaëlle  
Quincarlet, violoncelle - Blaise Chevallier,  
contrebasse - Alice Rosset, piano

## VENREDI 28 :

17h à Blennes (Chapiteau) : **QUINTETTE BAROQUE ÉPHÉMÈRE**

Philippe Monge, traverso - Hadrien Delmotte, violon - Alix  
Gauthier, alto - Yaëlle Quincarlet, viole de gambe

21h à Vallery (Salle des fêtes) : **QUINTET ÉPHÉMÈRE** (compositions  
de Jean-Christophe Kotsiras)

Yoann Loustalot, trompette - Ricardo Izquierdo, saxophone -  
Jean-Christophe Kotsiras, piano - Blaise Chevallier,  
contrebasse - Fred Pasqua, batterie

## SAMEDI 29 :

17h à Blennes (Chapiteau) : **BUTTERFLIES TRIO** (jazz, compositions  
personnelles)

Fred Borey, saxophone - Damien Varailon, contrebasse - Stéphane  
Adsuar, batterie

21h à Vallery (Salle des fêtes) : **YAËLLE QUINCARLET - ALICE ROSSET**  
(Brahms, Franck, Guy Printemps)

Yaëlle Quincarlet, violoncelle - Alice Rosset, piano

## DIMANCHE 30 :

10h : Rendez-vous sur la place de l'église de Blennes, puis marche  
jusqu'à la salle des fêtes de Vallery

12h à Vallery (Salle des fêtes) : **DUO ITHURSARRY - BRIZEMUR** (jazz)  
Didier Ithursarry, accordéon - Romain Brizemur, guitare

16h : Retour à Blennes

## INFOS PRATIQUES :

Rendez-vous de la Mylothèque : participation libre à partir de 10 euros

Entrée 1 concert : 20 euros (plein tarif) / 17 euros (tarif adhérent/réduit\*)

Pass 2 concerts : 35 euros (plein tarif) / 26 euros (tarif adhérent/réduit\*)

Pass 4 concerts : 60 euros (plein tarif) / 48 euros (tarif adhérent/réduit\*)

PASS FESTIVAL (7 concerts) : 90 euros (plein tarif) / 77 euros (tarif adhérent/réduit\*)

\* Tarif réduit : habitants de Blennes et Vallery, demandeurs d'emploi, étudiants, jeunes  
12-18 ans

**GRATUIT** pour les enfants de moins de 12 ans

Restauration sur place (à la salle des fêtes de Vallery) :

Jeudi, vendredi et samedi à partir de 19h : Assiettes et desserts du festival

Dimanche à partir de 13h15 : COLOMBO DE POULET/desserts du festival

Réservations fortement recommandées à [conneçavouschante@gmail.com](mailto:conneçavouschante@gmail.com)

Renseignements 06 66 92 23 42 ou [conneçavouschante@gmail.com](mailto:conneçavouschante@gmail.com)

<https://www.conneçavouschante.com>





Le 2 janvier dernier, **Elise Plassard** ouvrait le lieu de vie « **Les Sourires de Passy** »

Ce projet est né d'une conviction simple mais forte, chaque enfant quelque soit son parcours mérite un lieu où il puisse se sentir en sécurité, écouté et reconnu.

A travers ce lieu de vie, nous avons voulu créer un **espace chaleureux, bienveillant et ouvert**, un foyer où les enfants confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance trouveront non seulement un toit, mais aussi une présence, une attention et un accompagnement au quotidien, tout en étant avec leurs frères et sœurs.

Ce lieu est un espace de vie, mais aussi un espace de cœur où chacun peut être accueilli tel qu'il est.

Ce projet tenait tout particulièrement à cœur à Elise « Pus jeune j'en parlais déjà à mes parents et lorsque nous passions devant la colonie de Vallery, je m'imaginai pouvoir l'acheter et créer « mon lieu de vie », mais ce bâtiment n'était pas dans mes moyens, mais je me disais que malgré les difficultés, j'ouvrirai ma structure ».

Après avoir été **éducatrice spécialisée, diplômée cadre médico-social** et après un travail de longue haleine de plus de deux ans, Elise a ouvert sa structure à Sens et accueille, dans une maison classique et familiale avec un grand jardin, **6 enfants de 5 à 10 ans** . « Ce sont deux fratries de trois enfants »



Pour s'occuper de ces enfants Elise a du choisir en plus d'elle, une équipe de **quatre éducateurs** et **une maîtresse de maison**. « J'ai souhaité que les enfants soient encadrés nuit et jour par une petite équipe soudée et proche d'eux comme dans une famille. Ils vont à l'école et le soir retrouvent leur maison. Ils font aussi de nombreuses activités par ailleurs ».

Mais avec un budget restreint « Nous avons du faire un emprunt pour ouvrir » Elise souhaitant le meilleur pour ces enfants, elle explique que «Les sourires de Passy » accepte avec plaisir les **dons de vêtements, jouets, produit d'hygiène.....** « Nous avons aussi ouvert une **cagnotte en ligne** « Les sourire de Passy ».

Pour les personnes qui souhaitent faire des dons : renseignements au **06.59.60.47.89**



**Annie AMBERMONT**





# Kristel MultiServices

SERVICE À LA PERSONNE



Ménage



Aide aux gestes du quotidien



Aide aux devoirs et coaching scolaire



Aide Administrative



Développement de l'autonomie



Organisation du quotidien  
(Temps et espace)



Kristel MultiServices • Service à la personne

89150 Vallery

✉ 06 58 11-46 70 • [kristel.multiservices@gmail.com](mailto:kristel.multiservices@gmail.com)

SIREN 538 384 652

Installée à Vallery, je mets aujourd'hui mes compétences au service des habitants grâce à une activité dédiée à l'accompagnement des personnes et au soutien du quotidien. Titulaire d'un **Titre Professionnel ADVF** (Assistante de Vie aux Familles), d'un **Titre Professionnel FPA** (Formatrice Professionnelle d'Adultes) et engagée dans une **VAE d'Éducatrice Spécialisée**, j'ai acquis une solide expérience auprès de publics dits fragiles : enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées ou en perte d'autonomie.

Au fil des années, je me suis également spécialisée en **remédiation cognitive**, un accompagnement qui vise à renforcer les capacités d'attention, de mémoire, d'organisation et de planification. J'aide ainsi chacun à développer son autonomie, à structurer son quotidien et à mettre en place des méthodes de compensation adaptées, que ce soit pour les apprentissages ou pour la vie de tous les jours.

Mes interventions à domicile couvrent :

- **l'entretien du logement,**
- **l'aide aux gestes du quotidien** (aide à la toilette non médicalisée, mobilité, accompagnement extérieur),
- **l'aide administrative,**
- **le soutien scolaire et le coaching méthodologique**, y compris pour les enfants présentant des **troubles ou difficultés d'apprentissage**.

Je suis actuellement en **cours d'agrément Services à la Personne (SAP)**, ce qui permettra aux familles de bénéficier prochainement du **crédit d'impôt de 50 %** sur les prestations éligibles.

À travers mon activité, j'ai à cœur d'offrir un accompagnement **bienveillant, respectueux et personnalisé**, afin d'apporter un soutien concret et de favoriser le bien-être et la confiance de chacun, ici même, au cœur de notre commune.

**Christelle SAGNE**

**UNE PHOTO, UNE HISTOIRE**



## Monsieur Pellé

Il ne faut pas que le maître-mot de notre commune, « ruralité et patrimoine » ne trouve pas tout son sens au quotidien comme dans tous nos projets.

C'est pourquoi nous avons choisi d'encadrer un certain nombre de plans anciens et de photos et de les accrocher sur les différents murs de la mairie. Nous n'avons d'ailleurs pas fini. Tous ces documents permettent d'évoquer autant la vie quotidienne de notre petit village à vocation agricole qu'également la « Grande Histoire » qui ont forgé ensemble Vallery en lui constituant un statut très particulier.

C'est ainsi que nous avons retrouvé la photo de Monsieur Joseph Pellé dans son atelier de bourrelier matelassier installé au 4 rue Gisèle Guillard (anciennement rue de la Poste). D'abord très lié au fonctionnement de l'agriculture pratiquée avec les chevaux de labour il façonnait les licols, les selles et les colliers des chevaux.

Mais les pratiques s'étaient mécanisées et il s'était concentré sur la réfection des matelas de laine et de crin. La réputation de son savoir-faire avait largement dépassé les limites de la commune et je me souviens qu'il fallait « prendre son tour » pour être assuré de passer de confortables nuits hiver...

Sa photo est maintenant accrochée dans la salle du conseil et au fil du temps nous vous en présenterons d'autres au cours des sorties de notre Lien de Vallery.

*Jean-François Chabolle*



## CAKE CHORIZO MOZZARELLA

### **Ingrédients :**

100gr de chorizo  
180gr de farine  
2 œufs  
1 boule de mozzarella  
1 sachet de levure  
1 verre de lait  
1 poignée de gruyère rapé  
Sel et poivre

### **Préparation :**

Préchauffez le four à 200°C.  
Mélangez la farine, la levure, les œufs et le lait.  
Ajoutez au mélange le chorizo et la mozzarella coupés en petits dés ainsi que le gruyère râpé. Mettre la préparation dans un moule à cake et enfournez 30 minutes.

## CRÈME RAPIDE CHOCOLAT COCO

### **Ingrédients :**

Une boîte de lait de coco de 400 ml  
140gr de chocolat noir  
Noix de coco râpée

### **Préparation :**

Faites fondre le chocolat dans le lait de coco à la casserole. Au 1<sup>er</sup> bouillon arrêtez, mettez dans des ramequins et laissez refroidir.  
Mettez au réfrigérateur pendant au minimum 2 heures. Avant de servir parsemez le dessus des crèmes de noix de coco râpée.

**Bon appétit.**

**Joëlle DEBRAINE**



## *Naissance*



Ulysse CUSSEDDU : 19 février 2026

Livio MORIM DA COSTA : 04 mai 2026

## *Décès*

BEAUCE Robert : 19 février 2026

BUSIN Philippe : 2 mars 2026

SOCCARD Michel : 16 avril 2026

NOËL Jean-Claude : 01 mai 2026

QUINIOU Jean : 21 mai 2026



## HORAIRES D'OUVERTURE

L'agence postale et la mairie sont ouvertes  
du mardi au samedi de 9h à 12h

Permanence du maire et de l'adjointe,  
le mardi de 9h à 12h  
et sur rendez-vous

